

ce sont-là des faits patents relativement à ces dépenses. Je ne suis pas en mesure de discuter si le canal Welland est nécessaire ou non. Nos honorables collègues de la droite soutiennent l'affirmative tandis que certains honorables députés de la gauche qui sont bien au fait de la situation affirment le contraire. Il s'agit d'une question d'opinion fort discutable. Cependant, je prétends que le ministre devrait fournir tous les détails au comité. Je vous le demande en toute justice, monsieur le président, quelle est la réponse que le ministre a faite à la question que je lui ai posée concernant la régie intéressée? Quels renseignements peut-elle fournir au pays? Cette réponse n'est pas de nature à éclairer ni le public ni les représentants du peuple. Nous ne savons pas quels sont ceux qui reçoivent les sommes en question, par qui les sommes en question, par qui les machines sont achetées ni si elles l'ont été aux plus bas prix possible.

On n'en demande pas moins à la Chambre ce soir de mettre dans les mains de mon honorable ami la somme de 5 millions, qu'il dépensera avec aussi peu de réflexion que l'année dernière. Aujourd'hui que l'on nous surcharge de taxes afin de trouver l'argent qu'il faut pour satisfaire à nos obligations découlant de la guerre, pour des pensions, pour l'intérêt sur nos emprunts, sans compter le budget annoncé pour lundi, et qui sans doute nous imposera de nouvelles taxes, il est peu juste que le Gouvernement songe à dépenser 5 millions pour des travaux de ce genre. Je ne suis pas prêt à condamner cette entreprise, car il peut y avoir du pour et du contre, et je ne connais pas les lieux; mais je demanderais au Gouvernement dépositaire des fonds publics, de bien vouloir songer à la rapidité avec laquelle il s'enfonce dans la dépense. Dans le peu de temps mis à notre disposition, il est impossible de digérer un rapport aussi volumineux que celui de l'auditeur général ou de parvenir à connaître toute la vérité, mais il est souverainement injuste et sans exemple qu'un ministre réponde à une question touchant la dépense de quelque trois millions et demi de dollars en disant simplement que les fonds ont été versés à des ingénieurs, à un personnel, et le reste, déclaration vague qui ne dit rien à ce comité, absolument rien au pays. Avant que le Parlement vote des fonds publics, il est sensé avoir fait une étude des crédits, et j'ose dire que parmi nous il n'en est pas un qui sache vraiment ce qui a été fait l'année dernière de fonds dépensés suivant

que le détail en apparaissent dans le rapport de l'auditeur général. Dans un moment où l'on nous demande de voter plus de 5 millions, nous sommes à peine en nombre, et, si quelqu'un suggère le retranchement de quelque article de dépense, tous de suite arrivent ici, à la file les uns des autres, des députés de la droite qui s'opposent à nos demandes, sans se mettre en peine de savoir si elles sont raisonnables ou non. On peut croire que c'est là une excellente manière de conduire la besogne du Parlement, mais il me semble que c'est à peu près l'heure où le pays devrait songer à la situation grave dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, il devrait être mis au courant de la façon que l'on traite des affaires publiques depuis que la présente session est commencée.

M. ARCHAMBAULT: Il y a des compagnies que l'Etat favorise visiblement. Je signalais tantôt au comité la demande d'un crédit de \$14,250 pour la Canada Cement Company dans cette affaire du canal Welland. Je vois à la page W—8, un autre item de \$44,279.53 payé à la même compagnie. Est-ce que cette fourniture lui a été adjudgée après une demande de soumissions?

L'hon. M. REID: Dans le cas de tout marché fait pour du ciment une invitation a été faite aux diverses compagnies de soumissionner. L'honorable député sait qu'il y a peu de compagnies de ciment au Canada, et celle-ci est la plus importante. Les offres qu'elle a faites étaient les plus avantageuses, et c'est elle qui a obtenu la fourniture de ce ciment, sans nul favoritisme de notre part.

M. ARCHAMBAULT: Les autres compagnies ont-elles soumissionné?

L'hon. M. REID: Toutes ont été priées de le faire. J'en donne l'assurance à mon honorable ami, il n'y a pas eu de favoritisme de ma part, non plus que de la part des fonctionnaires ni de quelque autre membre du cabinet. L'ingénieur en chef et le sous-ministre ont demandé des soumissions, et, comme dans tous les autres cas, c'est la plus basse qui a été acceptée.

M. ARCHAMBAULT: Combien y a-t-il eu de soumissions?

L'hon. M. REID: Le sous-ministre et l'ingénieur en chef me disent que trois compagnies seulement ont soumissionné: la Canada Cement, Alfred Rogers et la Saint-Mary's Company.